

Mortain-Bocage. 523 logements ont été rénovés depuis 2017



Il y a quelques jours, les élus et les parties prenantes de l'opération, ont visité un logement rénové dans le bourg.

L'opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) se terminera en 2022. Elle s'adresse aux propriétaires occupants et bailleurs, désireux d'améliorer leurs résidences principales ou souhaitant rénover un logement locatif. L'objectif du Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement du territoire (CDHAT) est de rénover 842 logements et 10 immeubles, sur 5 ans, dans le périmètre des pôles territoriaux du Mortainais et de Saint-Hilaire. « **Nous souhaitons améliorer le confort des logements, en luttant contre la précarité énergétique et en favorisant les économies d'énergie**, explique Didier Hue, le directeur du CDHAT. **Ces rénovations peuvent améliorer le quotidien des personnes souffrant de handicaps ou de perte d'autonomie.** »

Les aides possibles

Un logement vacant, situé dans le centre bourg de Mortain, vient de bénéficier de cette OPAH. Coût de la facture : 104 295 €.

Cependant, les propriétaires ont bénéficié de 44 000 € d'aides dont 28 000 € de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), 13 000 € de la communauté d'agglomération, 1 000 € de la commune de Mortain et 2 000 € de primes diverses. Soit, un reste à charge de 60 295 €. En contrepartie, le logement doit être loué pendant neuf ans.

Le bilan de l'opération

Depuis le 1^{er} juillet 2017, 523 logements ont été rénovés dont 79 étaient vacants, avant travaux. Pour ces logements, les travaux ont généré un coût de 11 854 446 €, subventionné à hauteur de 5 326 515 €. « **Plus de 80 % de ces travaux ont été réalisés par des entreprises locales, dont le siège se trouve dans le secteur de l'opération** », conclut Didier Hue.

Renseignements : CDHAT 210, rue Alexis-de-Tocqueville, à Saint-Lô. Tél. 02 33 75 62 40.
Permanences à Saint-Hilaire, Mortain-Bocage, Sourdeval, Barenton, Le Teilleul